

Le 29 avril 2021

Municipalité de Chambord  
Province de Québec

Jeudi, le 29 avril 2021, à 18 h 30, par visioconférence avec enregistrement audio et participation du public sur demande, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers mesdames Lise Noël, Diane Hudon et Valérie Gagnon et messieurs Camil Delaunière et Robin Doré.

Le secrétaire-trésorier fait lecture de l'avis spécial suivant :

À Mesdames,  
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Camil de Launière	conseiller
Lise Noël	conseillère
Diane Hudon	conseillère
Valérie Gagnon	conseillère
Robin Doré	conseiller

Mesdames,  
Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL** vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Grant Baergen, secrétaire-trésorier, pour être tenue par visioconférence avec enregistrement audio et participation du public sur demande, **le 29 avril 2021 à 18h30**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Renonciation à l'avis de convocation
- 4) Autorisation de représentation à la Cour -- Division des petites créances, portant les numéros 155-32-700255-206 et 155-32-700256-204
- 5) Travaux publics – affichage de poste
- 6) Prolongement de la rue de l'Avenir – cession de servitude
- 7) Période de questions
- 8) Clôture de la séance

DONNÉ ce vingt-sixième jour du mois d'avril 2021.

Le secrétaire-trésorier

Grant Baergen  
GB

## CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je, soussigné, Grant Baergen, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment avoir signifié cet avis spécial à Chambord par envoi électronique et accusé de réception le vingt-sixième jour du mois d'avril 2021 aux membres du conseil.

En **FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce vingt-sixième jour du mois d'avril deux-mille-vingt-et-un.

Grant Baergen  
Secrétaire-trésorier

GB

## RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

### RÉSOLUTION 04-123-2021

#### AUTORISATION DE REPRÉSENTATION À LA COUR -- DIVISION DES PETITES CRÉANCES, PORTANT LES NUMÉROS 155-32-700255-206 ET 155-32-700256-204

À la séance extraordinaire du conseil de cette ville, tenue le 29 avril 2021, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Camil Delaunière	Lise Noël
Diane Hudon	Valérie Gagnon
Robin Doré	

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Luc Chiasson.

Le directeur général **monsieur Grant Baergen** est présent.

Il est proposé par la conseillère madame Valérie Gagnon, appuyée par le conseiller monsieur Robin Doré et adoptée à l'unanimité :

Que le Directeur général de la Municipalité de Chambord, **monsieur Grant Baergen**, soit mandaté par et autorisé à représenter la Municipalité de Chambord dans le cadre d'une audition prévue le 3 mai 2021, ou à toute autre date de remise, le cas échéant, dans le cadre de recours en dommages-intérêts intentés par monsieur Dany Boivin dans les dossiers de la Cour du Québec, Division des petites créances, portant les numéros 155-32-700255-206 et 155-32-700256-204, et ce, sans admission de quelque nature que ce soit.

### RÉSOLUTION 04-124-2021

#### TRAVAUX PUBLICS – AFFICHAGE DE POSTE

**CONSIDÉRANT** la démission d'un employé des travaux publics occupant le poste de journalier spécialisé le 16 avril 2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal voit le besoin de combler ce poste immédiatement ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur Camil Delaunière et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- De procéder à l'affichage interne du poste selon les conditions de la convention collective ;
- 3- De procéder à l'affichage externe du poste si aucun membre du personnel ne dépose sa candidature suite à l'affichage interne du poste.

**RÉSOLUTION 04-125-2021  
PROLONGEMENT DE LA RUE DE L'AVENIR - CESSION DE  
SERVITUDE**

**CONSIDÉRANT QUE** la cession d'une servitude est nécessaire pour l'installation des services de télécommunication dans le prolongement de la rue de l'Avenir ;

**CONSIDÉRANT QUE** le 7 décembre 2020 le conseil municipal avait adopté la résolution 12-425-2020 cédant une servitude à la compagnie Bell ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite céder la même servitude à la compagnie Hydro-Québec ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par madame Diane Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fait partie intégrante de la présente résolution comme si ici au long reproduit ;
- 2- De céder une servitude de 3.0 mètres par 7.0 mètres à la compagnie Hydro Québec pour accès à un hauban au poteau #3 sur le lot 6 002 091, localisé sur le terrain du garage municipal du 26 rue de l'Avenir ;
- 3- D'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire ou le maire suppléant, et monsieur Grant Baergen, directeur général ou madame Valérie Martel, adjointe à la direction, à signer les documents pour et au nom de la Municipalité de Chambord.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**RÉSOLUTION 04-126-2021  
FERMETURE DE LA SÉANCE**

L'avis de convocation de la session spéciale étant épuisé, il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par monsieur Camil Delaunière et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 18 h 39 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 3 mai à 19 h.

Le maire,

Le secrétaire-trésorier,

---

Luc Chiasson

---

Grant Baergen

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».